LE COURRIER
DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE
ART & ESSAI

N° 233 – NOVEMBRE 2014

■ Éditorial 1
• Patrick Brouiller : « Vent d'automne libéral »
■ Actions Promotion 2
• *Timbuktu*
• *Charlie's Country*
• *A Girl at My Door*
■ Jeune Public 3-4
• *Panique chez les jouets*
• *De la neige pour Noël*
• *Le Chant de la mer*
• *Charlot Festival*
• *Bon voyage Dimitri !*
• *Les Nouvelles Aventures de Gros-pois et Petit-point*
■ Soutiens 5
• Soutiens AFCAE 2014
■ Patrimoine/Répertoire 6
• Actualités Patrimoine/Répertoire
■ CICAE 7
• *Più Buio de Mezzanotte*
• *Gett – Le Procès de Viviane Amsalem*
• Actualités CICAE
■ Actualités 8-11
■ Agenda 12

Charlie's Country de Rolf de Heer. Nour Films, sortie le 17 décembre.

Vent d'automne libéral

Depuis de nombreuses années maintenant, l'AFCAE intervient régulièrement, lorsqu'elle est sollicitée par un adhérent, auprès de la Commission nationale d'aménagement cinématographique (CNAC) pour défendre le pluralisme des acteurs de la diffusion, la diversité des films, ainsi que l'aménagement culturel et social du territoire.

C'est là un combat de longue haleine, et qui nécessite de la pédagogie, afin de préserver ce maillage de salles exceptionnel que nous envient de nombreux pays. Les élus locaux y sont, en règle générale, également particulièrement attachés, pour tout ce que cela apporte sur leurs territoires – au-delà même des aspects économiques – en termes d'animation et de lien social. Et il n'est pas inutile de rappeler que la diversité et l'aménagement du territoire existants reposent, très concrètement, sur les salles Art et Essai indépendantes, qui ne se contentent pas de proposer à leurs publics des films et une ligne éditoriale, mais aussi des animations, des débats, un accompagnement des œuvres… On peut encore y ajouter tout le travail d'éducation à l'image auprès des plus jeunes, sur le temps de loisirs comme sur le temps scolaire. Or – est-il besoin de le souligner ? –, ce travail de diffusion culturelle par le film reste fondamentalement différent de celui des grandes enseignes…

C'est là profondément ce qui nous motive – la reconnaissance des valeurs qui nous unissent au sein du mouvement Art et Essai, quel que soit notre statut (privé, associatif ou public) – lorsque nous intervenons pour soutenir le recours ou l'audition d'une salle adhérente devant la CNAC. Cette motivation était la même lorsque nous avons dénoncé, des années durant, la réforme d'inspiration libérale de 2008, qui a grandement favorisé la création de multiplexes et le développement de la concentration, au détriment des salles que nous représentons. On en voit aujourd'hui le résultat dans toutes les zones où la concurrence est forte : l'accès aux films Art et Essai « porteurs » ou « attendus » devient de plus en plus compliqué – parfois impossible – pour les salles Art et Essai indépendantes, dont le nombre diminue, lentement mais sûrement, dans les grandes villes. Lors du débat sur l'exploitation organisé à Dijon par l'ARP, un distributeur – dont la qualité du travail n'est plus à démontrer – a très clairement regretté le nombre de multiplexes dans certaines zones et les conséquences qui en découlent en matière de structure du parc cinématographique, de programmation et de surexposition de certains films.

Pour ces raisons, nous avions accueilli très favorablement, emplis d'espoir, l'annonce d'une mission confiée à Serge Lagauche sur le dispositif d'aménagement cinématographique du territoire. Et nous avons salué les conclusions et préconisations du rapport remis par l'ancien Sénateur aux pouvoirs publics, en appelant à une mise en œuvre rapide des mesures proposées. C'est en partie chose faite avec la loi « Pinel » du 18 juin 2014 et nous attendons avec impatience les mesures d'application qui doivent entrer en vigueur avant le début de l'année prochaine.

Dans un tel contexte, à l'heure où le législateur montre sa volonté d'une plus grande régulation, où les discussions entamées dans le cadre des Assises du cinéma vont dans le même sens, nous avons été surpris du sens des dernières décisions de la CNAC qui nous a semblé revenir à une conception plus libérale dans des zones où l'offre cinématographique est déjà abondante, quantitativement et qualitativement. Et ce, quand bien même ces autorisations auraient été accordées au regard d'engagements de programmation spécifiques, sur lesquels nous restons néanmoins dubitatifs quant à leur mise en œuvre concrète et leur efficience à long terme.

Il nous faut donc rester aujourd'hui particulièrement vigilants et mobilisés sur ce terrain de l'aménagement cinématographique, la régulation en ce domaine demeurant l'un des piliers pour assurer la pérennité de nos salles Art et Essai.

Patrick Brouiller, président de l'AFCAE.

SOUTIENS ACTIONS PROMOTION

Timbuktu

d'Abderrahmane Sissako

À Tombouctou, les habitants subissent, impuissants, le régime de terreur de djihadistes qui ont pris en otage leur foi. Finis la musique et les rires, les cigarettes et même le football… Non loin de la ville, Kidane et sa famille mènent une vie paisible dans les dunes et semblent épargnés par le chaos de Tombouctou. Mais leur destin bascule le jour où Kidane tue accidentellement un homme. Il doit alors faire face aux nouvelles lois de ces occupants venus d'ailleurs…

Au départ, une gazelle qui s'enfuit. « Ne la tuez pas, fatiguez-la ! », crie le chef des djihadistes qui la poursuivent en jeep. C'est ce qu'ils font aussi avec les hommes et les femmes. […] La répression est là : jugements expéditifs, coups de fouet, lapidation. […] Mais pour ne pas sombrer dans le pathos, le réalisateur instille de l'humour, ce "tragique vu de dos", comme disait Genette. Cet humour est ravageur car révélateur de l'hypocrisie des envahisseurs et de leurs ridicules contradictions. Dans une séquence, la police islamique cherche à localiser une source de musique, mais que faire quand ce sont des louanges à Dieu ? Venus de Lybie, les djihadistes ne parlent que l'arabe dans ce pays où tamashek et bambara se mêlent avec pour dernier recours le français. Cela donne de savoureuses situations.

Sans jamais renier sa condamnation de l'extrémisme, Abderrahmane Sissako dialogue par le cinéma avec ceux qui exercent cette terrible répression.

www.africultures.com

TIMBUKTU d'Abderrahmane Sissako
(France/Mauritanie, 2014, 1h37).
Distribution : Le Pacte. Sortie le 10 décembre.
Compétition officielle du Festival de Cannes 2014.

■ Document disponible à l'AFCAE ou auprès de votre association régionale.

Charlie's Country

de Rolf de Heer

Charlie est un ancien guerrier aborigène. Alors que le gouvernement amplifie son emprise sur le mode de vie traditionnel de sa communauté, Charlie se joue et déjoue des policiers sur son chemin. Perdu entre deux cultures, il décide de retourner vivre dans le bush à la manière des anciens…

Rolf de Heer livre avec *Charlie's Country* une aventure fascinante en miroir de la trajectoire de son acteur, co-scénariste et ami David Gulpilil, aborigène détruit par les paradis artificiels apportés sur la terre de ses ancêtres par les blancs, qui livre ici une prestation monumentale. […] C'est toute l'histoire des aborigènes australiens qui se déroule via l'odyssée de Charlie. C'est un film militant, engagé, mais qui, plutôt que d'asséner un message énervé et désespéré, va jouer sur une démonstration de l'absurdité de la situation. Le regard de David Gulpilil, chargé de souvenirs, son visage si expressif […], son rire incroyable, font de *Charlie's Country* un très beau film, aussi drôle que bouleversant. Le dernier plan semble contenir tout l'avenir d'un peuple, à la fois ici et déjà ailleurs, dont les traditions restent les témoins d'une existence.

www.filmosphere.com

CHARLIE'S COUNTRY de Rolf de Heer
(Australie, 2014, 1h48).
Distribution : Nour Films. Sortie le 17 décembre.
Sélection « Un certain regard », Cannes 2014.
Représentera l'Australie aux Oscars 2015
pour le Prix du Meilleur film étranger.

■ Document disponible à l'AFCAE ou auprès de votre association régionale.

À SIGNALER

A Girl at My Door de July Jung

Young-Nam, jeune commissaire de Séoul, est mutée d'office dans un village de Corée. Elle se retrouve confrontée au monde rural avec ses habitudes, ses préjugés et ses secrets. Elle croise une jeune fille, Dohee, dont le comportement singulier et solitaire l'intrigue. Une nuit, celle-ci se réfugie chez elle…

A GIRL AT MY DOOR
de July Jung
(Corée du Sud, 2014, 1h59).
Distribution : Épicentre Films.
Sortie le 5 novembre.
Sélection « Un certain regard », Cannes 2014.

SOUTIENS JEUNE PUBLIC

Panique chez les jouets

Programme de 3 courts métrages d'animation

MACROPOLIS de Joel Simon (Grande-Bretagne, 2012, 8 min)

Deux jouets, produits en série, sont éjectés du camion de livraison devant les amener au magasin... Les deux objets prennent alors vie et vont tout faire pour rejoindre leurs amis restés dans la cargaison.

LE PETIT DRAGON de Bruno Collet (Suisse/France, 2009, 8 min)

Trente-cinq ans après la disparition de Bruce Lee, son âme se réincarne dans le corps d'une petite poupée à son effigie. Avec assurance, le jouet en caoutchouc part à la découverte du monde hors d'échelle qui l'entoure.

PANIQUE AU VILLAGE : LA BÛCHE DE NOËL
de Vincent Patar et Stéphane Aubier (France, 2013, 26 min)

Indien et Cowboy sont très enthousiastes à l'idée de célébrer Noël et se comportent comme des petits fous. Hélas, dans toute cette excitation, ils détruisent par mégarde la bûche que préparait Cheval ! Ce dernier, hors de lui, annule les cadeaux commandés au Père Noël. Les deux compères vont alors tout faire pour réparer leur bêtise et se faire pardonner...

PANIQUE CHEZ LES JOUETS
programme de 3 courts métrages
(animation, 42 min).
À partir de 6/7 ans.
Distribution : Gebeka Films.
Sortie le 26 novembre.

■ Document « Ma P'tite Cinémathèque » disponible à l'AFCAE.

De la neige pour Noël

de Rasmus A. Sivertsen

C'est bientôt Noël à Pinchcliffe. Comme tous les habitants, Solan et Ludvig attendent la neige. Hélas, elle ne tombe pas... Leur ami Féodor décide alors de fabriquer un canon à neige ultra-puissant ! Mais lorsque l'ambitieux directeur du journal local s'empare de la machine, Solan et Ludvig doivent prendre les choses en main pour éviter la catastrophe...

Un conte de Noël plein d'action, tendre et décalé...
Le film norvégien le plus populaire de ces dix dernières années !

DE LA NEIGE POUR NOËL de Rasmus A. Sivertsen
(animation, Norvège, 2013, 1h16). À partir de 5 ans.
Distribution : Les Films du Préau.
Sortie le 26 novembre.

■ Document « Ma P'tite Cinémathèque » disponible à l'AFCAE.

Le Chant de la mer

de Tomm Moore

Ben et Maïna vivent avec leur père tout en haut d'un phare sur une petite île. Pour les protéger des dangers de la mer, leur grand-mère les emmène vivre à la ville. Ben découvre alors que sa petite sœur est une selkie, une fée de la mer dont le chant peut délivrer les êtres magiques du sort que leur a jeté la Sorcière aux hiboux. Au cours d'un fantastique voyage, Ben et Maïna vont affronter peurs et dangers, et combattre la sorcière pour aider les êtres magiques à retrouver leur pouvoir.

© 2014 Cartoon Saloon – The Big Farm – Melusine Productions – Superprod – Norlum Studios.

LE CHANT DE LA MER de Tomm Moore
(animation, France/Irlande, 2014, 1h33).
À partir de 5/6 ans, disponible en vostf et vf.
Distribution : Haut et Court. Sortie le 10 décembre.

« Les légendes celtiques des Selkies, de Mananann Mac Lir, le dieu de la mer, les récits des Chanaki irlandais, que nous avons adaptés et transposés, sont les sources d'inspiration du récit du *Chant de la mer*. »

Tomm Moore

■ Document « Ma P'tite Cinémathèque » à commander avant le 10 novembre.

SOUTIENS JEUNE PUBLIC

Charlot Festival

de Charles Chaplin

CHARLOT PATINE (États-Unis, 1916, Cartons français, 24 min)
Huitième film de Chaplin à la Mutual, *Charlot patine* est également l'un des plus célèbres. Charlie est le serveur maladroit qui prépare l'addition pour Monsieur Stout en faisant le relevé des taches de soupe, de spaghettis, de melon et autres aliments divers sur sa chemise, sa cravate et ses oreilles.

CHARLOT POLICEMAN (États-Unis, 1917, Cartons français, 24 min)
Pour *Charlot policeman*, son neuvième film et le plus célèbre de la série, Chaplin fait construire la première de ces fameuses rues en T qu'il utilisera régulièrement dans ses comédies.

L'ÉMIGRANT (États-Unis, 1917, Cartons français, 25 min)
L'Émigrant, qui contient de nombreux éléments de satire, d'ironie et de romance, autant qu'une véritable poésie cinématographique, reste au XXIe siècle un chef-d'œuvre du cinéma comique. Onzième film de la série Mutual, il est certainement son film en deux bobines le mieux construit, et restera son favori parmi tous les courts métrages.

L'ADRC propose de nombreux ciné-concerts sur ce programme, du solo au quartet, avec une grande diversité de styles musicaux, mais une approche toujours en adéquation avec l'esprit des films.

CHARLOT FESTIVAL de Charles Chaplin
3 courts métrages en version restaurée 2K
(États-Unis, 1h20).
À partir de 6/7 ans.
Distribution : Tamasa.
Sortie le 5 novembre.

BON VOYAGE DIMITRI !
programme de 3 courts métrages
(animation, France/Russie, 44 min).
À partir de 4 ans.
Distribution : Folimage.
Sortie le 19 novembre.

Bon voyage Dimitri !

Programme de 3 courts métrages d'animation

LE VÉLO DE L'ÉLÉPHANT d'Olesya Shchukina (2014, 9 min)
Un jour, un éléphant voit un panneau d'affichage énorme qui fait la publicité d'un vélo qui semble à sa taille. À partir de cette minute, la vie de l'éléphant change : il doit à tout prix obtenir ce vélo.

FLOCON DE NEIGE de Natalia Chernysheva (2012, 5 min 46)
Un petit garçon africain reçoit une lettre d'un ami, et dans cette lettre, il y a un flocon de neige…

DIMITRI À UBUYU d'Agnès Lecreux et Fabien Drouet (2014, 26 min)
Dimitri est un petit oiseau égaré dans une savane africaine. Sur la plaine d'Ubuyu, il va devoir s'adapter à un nouvel environnement, bien différent de celui qu'il connait en Europe.

Trois pépites du court métrage d'animation qui évoquent le continent africain au gré de délicates histoires où les animaux mènent la danse ! Des fables drôles et vives, aux univers attachants et fantasques…

Le programme existe aussi en version longue de 55 minutes avec un quatrième court métrage : *Tulkou* de Mohamed Fadera et Sami Guellaï, pour les plus grands.

Les Nouvelles Aventures de Gros-pois et Petit-point

d'Uzi et Lotta Geffenblad

EN CUISINE
Gros-pois et Petit-point n'ont plus rien à grignoter dans leurs placards. En fouillant, ils trouvent enfin de quoi cuisiner…

LA TÊTE À L'ENVERS
Au cirque, Gros-pois et Petit-point s'émerveillent devant les acrobaties des Frères Kaninis. De retour chez eux, il leur vient une idée… renversante !

C'EST CONTAGIEUX !
Petit-point a la varicelle, il a de la fièvre et fait des cauchemars délirants. Heureusement que Gros-pois est là pour prendre soin de lui. Mais attention, c'est contagieux !

LE MARCHAND DE SOULIERS
À force de sauter dans les flaques, les chaussures de Gros-pois et Petit-point sont dans un sale état ! Lorsqu'ils découvrent un étrange magasin de souliers ambulant, ils choisissent de s'y aventurer...

LA CUEILLETTE
Gros-pois et Petit-point partent cueillir des champignons dans la forêt. Mais la nuit tombe, et ils peinent à retrouver le chemin du retour...

TELLEMENT DISCO !
Gros-pois et Petit-point organisent le réveillon du Nouvel An. La fête bat son plein, jusqu'à l'arrivée d'un voisin un peu grincheux...

Ces deux attachants personnages transforment le quotidien en situations cocasses et débordantes de fantaisie. Un programme de courts métrages doux et original adapté aux plus petits.

LES NOUVELLES AVENTURES
DE GROS-POIS ET PETIT-POINT
d'Uzi Geffenblad
et Lotta Geffenblad
(Suède, 2013, 43 min).
À partir de 3 ans.
Distribution : Les Films du Préau.
Sortie le 4 février 2015.

SOUTIENS AFCAE 2014

L'AFCAE accompagne chaque année une cinquantaine de films à travers trois groupes de soutien consacrés respectivement aux films d'actualité, aux films Jeune Public et aux films de Patrimoine. Dans un contexte où le nombre de sorties annuelles est toujours plus important et rend plus difficile la visibilité des œuvres pour le public, mais aussi pour les exploitants, le soutien favorise la diffusion et l'exposition des films d'auteur sur tout le territoire. Ce dispositif a une double vocation : permettre à toutes les salles Art et Essai d'avoir accès aux films et favoriser l'accès aux films des salles de la diversité.

Le soutien des films se concrétise par :

- *l'organisation de visionnements professionnels en régions et des actions de communication autour des films pour soutenir la programmation ;*
- *l'édition d'un document distribué au public et l'organisation d'animations dans les salles ;*
- *la mise en réseau des salles pour donner au film un espace d'exposition plus large, plus étendu et de plus longue durée.*

GROUPE ACTIONS PROMOTION

Lulu femme nue de Sólveig Anspach, Le Pacte, 22 janvier.
Gloria de Sebastián Lelio, Ad Vitam, 19 février.
La Cour de Babel de Julie Bertuccelli, Pyramide, 12 mars.
My Sweet Pepper Land de Hiner Saleem, Memento Films, 9 avril.
Dans la cour de Pierre Salvadori, Wild Bunch, 23 avril.
Les Drôles de poissons-chats de Claudia Sainte-Luce, Pyramide, 28 mai.
Black Coal de Diao Yinan, Memento Films, 11 juin.
Le Procès de Viviane Amsalem de Ronit et Shlomi Elkabetz, Les Films du Losange, 25 juin.
À la recherche de Vivian Maier de John Maloof et Charlie Siskel, Happiness Distribution, 2 juillet.
Maestro de Léa Fazer, Rezo Films, 23 juillet.
Winter Sleep de Nuri Bilge Ceylan, Memento Films, 6 août.
Les Combattants de Thomas Cailley, Haut et Court, 20 août.
Party Girl de Marie Amachoukeli, Claire Burger, Samuel Theis, Pyramide, 27 août.
Hippocrate de Thomas Lilti, Le Pacte, 3 septembre.
Mange tes morts de Jean-Charles Hue, Capricci Films, 17 septembre.
Léviathan d'Andreï Zviaguintsev, Pyramide, 24 septembre.
Still the Water de Naomi Kawase, Haut et Court, 1er octobre.
Le Garçon et le monde ** d'Alê Abreu, Les Films du Préau, 8 octobre.
National Gallery de Frederick Wiseman, Sophie Dulac Distribution, 8 octobre.
Le Sel de la terre de Wim Wenders et Juliano Ribeiro Salgado, Le Pacte, 15 octobre.
Bande de filles de Céline Sciamma, Pyramide, 22 octobre.
Marie Heurtin de Jean-Pierre Améris, Diaphana, 12 novembre.
Casanova Variations de Michael Sturminger, Alfama Films, 19 novembre.
Timbuktu d'Abderrahmane Sissako, Le Pacte, 10 décembre.
Charlie's Country de Rolf de Heer, Nour Films, 17 décembre.
Whiplash de Damien Chazelle, Ad Vitam, 24 décembre.

GROUPE JEUNE PUBLIC

Tante Hilda ! * de Jacques-Rémy Girerd et Benoît Chieux, SND, 12 février.
Le Piano magique *, programme de courts métrages, Cinéma Public Films, 19 février.
Le Parfum de la carotte *, programme de courts métrages, Gebeka Films, 26 mars.
Capelito et ses amis de Rodolfo Pastor, programme de courts métrages, Cinéma Public Films, 16 avril.
Girafada * de Rani Massalha, Pyramide, 23 avril.
L'Île de Giovanni de Mizuho Nishibuko, Eurozoom, 28 mai.
Jeux interdits de René Clément, Sophie Dulac Distribution, 23 juillet.
Le Carnaval de la petite taupe de Zdenek Miler, Les Films du Préau, 17 septembre.
Coucou nous voilà ! * de Jessica Laurén, programme de courts métrages, Folimage, 24 septembre.
Les Fantastiques Livres volants de M. Morris Lessmore * programme de courts métrages, Cinéma Public Films, 24 septembre.
Le Garçon et le monde ** d'Alê Abreu, Les Films du Préau, 8 octobre.
Pat et Mat de Marek Benes, programme de courts métrages, Cinéma Public Films, 15 octobre.
Charlot Festival de Charles Chaplin, Tamasa, 5 novembre.
Bon voyage Dimitri ! programme de courts métrages, Folimage, 19 novembre.
De la neige pour Noël * de Rasmus A. Sivertsen, Les Films du Préau, 26 novembre.
Panique chez les jouets *, programme de courts métrages, Gebeka Films, 26 novembre.
Le Chant de la mer * de Tomm Moore, Haut et Court, 10 décembre.
Les Nouvelles Aventures de Gros-pois et Petit-point d'Uzi et Lotta Geffenblad, programme de courts métrages, Les Films du Préau, 4 février 2015.

GROUPE PATRIMOINE/RÉPERTOIRE

Trilogie Bo Widerberg, Malavida, 29 janvier.
La Vieille Dame indigne de René Allio, Shellac, 9 juillet.
Seconds – L'Opération diabolique de John Frankenheimer, Lost Films, 16 juillet.
Cavalier Express, programme de courts métrages d'Alain Cavalier, Agence du court métrage, 12 novembre.
La Grande Ville de Satyajit Ray, Les Acacias, 19 novembre.
Les Petites Fugues de Yves Yersin, Splendor Films, 10 décembre.

Soutiens Partenariats

Phantom of the Paradise de Brian de Palma, Solaris, 26 février.
Partie de campagne de Jean Renoir, Solaris, 28 mai.
Rétrospective Agnès Varda (9 films), Ciné Tamaris, sorties de mars à juillet 2014.
Le Prêteur sur gages de Sidney Lumet, Swashbuckler Films, 9 juillet.
Comrades de Bill Douglas, UFO Distribution, 23 juillet.
Le Grand Paysage d'Alexis Droeven de Jean-Jacques Andrien, Shellac, 13 août.
L'Enclos d'Armand Gatti, Clavis Films, 10 septembre.
Les Ascensions de Werner Herzog de Werner Herzog, Potemkine Films, 3 décembre.
Wake in Fright de Ted Kotcheff, La Rabbia/Le Pacte, 3 décembre.
Cycle « La Grande Guerre au cinéma », 9 longs métrages réédités en versions restaurées, document d'accompagnement édité par l'ADRC.

** Avec document « Ma p'tite cinémathèque »*
*** Film soutenu par les groupes Actions Promotion et Jeune Public.*

14èmes RENCONTRES NATIONALES ART ET ESSAI PATRIMOINE/RÉPERTOIRE

Les 14èmes Rencontres nationales Art et Essai Patrimoine/Répertoire se tiendront les **jeudi 26 et vendredi 27 mars 2015**, au **cinéma Le Louxor, à Paris**.

Au programme, de nombreux films présentés en avant-première de leur ressortie et une table ronde sur les actions en faveur d'un cinéma de patrimoine en salles.

FESTIVAL LUMIÈRE 2014 - BILAN DES JOURNÉES PROFESSIONNELLES

© *Anouck Nicolas et Jean-Luc Mège*

Pour cette 6ème édition, le Festival Lumière, l'ADRC et l'AFCAE, en collaboration avec l'ADFP, les associations régionales et le cinéma Comœdia, ont organisé deux journées de projections de films de patrimoine à destination des professionnels.
Environ 40 participants se sont réunis à Lyon autour de cinq films réédités présentés en avant-première (*On l'appelle Trinita* d'Enzo Barboni, *Pour une poignée de dollars* de Sergio Leone, *Monsieur Klein* de Joseph Losey, *Trains étroitement surveillés* de Jiri Menzel et *Andrei Roublev* d'Andreï Tarkovski).
Les professionnels ont également pu assister à une rencontre sur le second Marché du Film Classique avec la présentation, le jeudi 16 octobre, d'extraits de films issus des catalogues de 11 sociétés spécialisées, parmi lesquelles : Tamasa, Carlotta Films, Gaumont, Malavida, Les Acacias, Ciné Sorbonne. À cette occasion, le CNC a présenté la nouvelle filière commune à deux dispositifs de soutien existants, relatifs à la numérisation des films de patrimoine et au soutien à la VàD, qui sera mise en place en février 2015. Ce nouveau « guichet » permettra de ne déposer qu'un dossier pour les deux dispositifs.
Ces journées ont également permis de découvrir le lancement des avant-programmes numériques, co-produits par l'AFCAE et Caïmans productions, soutenus par le CNC, en partenariat avec Ciné+, l'INA et les distributeurs concernés. Écrits et présentés par le journaliste Jean-Jacques Bernard, ces avants-programmes numériques, d'environ 5 minutes, replacent les films dans leur contexte de création et de diffusion initial à partir d'images d'archives et d'extraits. Le film *Monsieur Klein* de Joseph Losey a ainsi bénéficié d'un éclairage particulier lors d'une séance publique au Pathé Bellecour.

L'AFCAE et l'ADRC tiennent à remercier Thierry Frémaux, Maelle Arnaud et leur équipe pour leur accueil et les conditions dans lesquelles ont encore pu se dérouler cette année ces rencontres professionnelles.

Cette année, le Prix Lumière a été remis au cinéaste espagnol Pedro Almodovar. Il succède ainsi à Clint Eastwood (2009), Milos Forman (2010), Gérard Depardieu (2011), Ken Loach (2012) et Quentin Tarantino (2013).

FESTIVAL TOUTE LA MÉMOIRE DU MONDE « HORS LES MURS »

L'ADRC et l'AFCAE s'associent, cette année encore, au Festival international du film restauré « Toute la mémoire du monde », organisé par La Cinémathèque française du 28 janvier au 1er février 2015. À cette occasion, plusieurs séances du festival se dérouleront « hors les murs » dans une vingtaine de cinémas Art et Essai, sur l'ensemble du territoire. Le programme de ce « hors les murs » est en cours d'élaboration. **Les salles intéressées peuvent d'ores et déjà envoyer leur candidature**.

Francis Ford Coppola sera le parrain de cette 3ème édition.

Plus d'informations sur **www.art-et-essai.org** ou **www.cinematheque.fr**

LE COURRIER
DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE
ART & ESSAI
12 RUE VAUVENARGUES 75018 PARIS
Tél. : 01 56 33 13 20
Fax : 01 43 80 41 14
afcae@art-et-essai.org
www.art-et-essai.org
Gérant : Patrick Brouiller.
Coordination : Elsa Piacentino.
Ont participé à ce numéro :
Renaud Laville, Benoît Calvez, Michel Ferry, Julie Magnet.
ISSN n° 1161-7950
Avec le concours du
CNC centre national du cinéma et de l'image animée

ANNECY CINÉMA ITALIEN : CICAE ART CINEMA POUR *PIÙ BUIO DE MEZZANOTTE*

La CICAE est heureuse d'annoncer que le film *Più Buio di Mezzanotte* de Sebastiano Riso remporte le Prix « CICAE Art Cinema » lors de la 32ème édition d'Annecy Cinéma Italien. Le Festival s'est déroulé à Annecy du 8 au 14 octobre.

Più Buio de Mezzanotte

de Sebastiano Riso

© *Cristina Di Paolo Antonio*

Davide est un adolescent à part, à l'allure très féminine. Il a quatorze ans lorsqu'il quitte sa maison pour trouver refuge à la Villa Bellini, le plus grand parc de Catane, habité par des marginaux que la ville préfère ignorer. Au moment où son passé le rattrape, Davide va devoir prendre seul la décision la plus difficile de sa vie, sans aucune échappatoire.

Le mot du Jury

« Le Jury CICAE a décidé d'honorer un film sur la vie d'un gamin qui est rejeté par son père et dont la mère, qui l'aime, est incapable de l'aider. Un film troublant sur un garçon désespéré qui ressent le besoin de trouver refuge et protection, et qui ne nous a pas laissés indifférent. Le réalisateur dirige ses comédiens avec brio et raconte les difficultés à vivre en Italie du sud. »

Thierry Duchêne (Cinéma Rialto, Nice, France),
Giacomo Martini (Bella Basilicata Film Festival, Italie),
André Ceuterick (Festival International du Film d'Amour, Mons, Belgique)

PIÙ BUIO DI MEZZANOTTE
(MEZZANOTTE. LES NUITS DE DAVIDE)
de Sebastiano Riso
(Italie, 2014, 1h38).

Ventes Internationales : Rai Trade
direzione.commerciale@rai.it

FILMFEST HAMBURG : CICAE ART CINEMA POUR *GETT, LE PROCÈS DE VIVIANE AMSALEM*

Le Prix « CICAE Art Cinema » a été attribué au film *Gett – Le Procès de Viviane Amsalem* de Shlomi et Ronit Elkabetz lors de la cérémonie de clôture de la 22ème édition du Filmfest Hamburg. Le Festival s'est déroulé à Hambourg du 25 septembre au 4 octobre.

Gett – Le Procès de Viviane Amsalem

de Shlomi et Ronit Elkabetz

En Israël, seuls les rabbins peuvent prononcer un mariage et sa dissolution. Mais celle-ci n'est possible qu'avec le plein consentement du mari. Viviane Amsalem demande le divorce depuis trois ans. Or son mari, Elisha, le lui refuse. Sa froide intransigeance, la détermination de Viviane de lutter pour sa liberté et le rôle ambigu des juges dessinent les contours d'une procédure où le tragique se mêle à l'absurde.

Le mot du Jury

« UNE pièce, UN verdict pour UNE séparation d'UN couple voulu par UNE femme… Un drame de tribunal se déroulant en Israël […] raconte l'histoire d'un rapport humain et l'absence bouleversante du droit des femmes dans un tribunal religieux. […] L'histoire est simple, la scène minimaliste : ce film est raconté avec un humour subtil et devient un thriller passionnant sur la lutte pour les libertés individuelles. Le jury est unanime et sûr que *Gett – Le Procès de Viviane Amsalem* trouvera un large public dans nos salles de cinéma. »

Hanna Runge (Eifel Film Buehne, Hillesheim, Allemagne),
Martin Kaufmann (Filmclub, Bolzano, Italie),
Greta Akcijonaite (Kino Pasaka, Vilnius, Lituanie)

GETT – LE PROCÈS DE VIVIANE AMSALEM
de Shlomi et Ronit Elkabetz
(France/Allemagne/Israël, 2014, 1h55).

Distribution : Les Films du Losange.

CICAE ART CINEMA AWARD, SAISON 2015 : ENVOYEZ VOS CANDIDATURES !

- Ciné Junior, 28.01.2015 > 10.02.2015
- Berlinale Forum et Berlinale Panorama, 05.02.2015 > 15.02.2015
- FIFA Mons, 20.02.2015 > 27.02.2015
- Vilnius International Film Festival, 19.03.2015 > 02.04.2015
- Cinema en Construcción (Cinélatino), mars 2015
  (connaissance de l'espagnol ou du portugais souhaitable)
- Quinzaine des Réalisateurs de Cannes, 13.05.2015 > 24.05.2015
- Festroia, juin 2015
- Festival de Sarajevo, 14.08.2015 > 22.08.2015
- Mostra de Venise, 02.09.2015 > 12.09.2015
- Filmfest Hamburg, septembre – octobre 2015
  (connaissance de l'allemand exigée)
- Annecy Cinéma Italien, octobre 2015
  (connaissance de l'italien souhaitable)

Il est désormais possible pour les membres de la CICAE souhaitant postuler à une place de jury, sur les festivals où la CICAE est présente, de nous envoyer leur candidature en ligne. **Les candidatures des membres A, appartenant à un réseau national de salles, seront soumises à évaluation et à l'approbation de ces réseaux.**

RÉUNION DES ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Le 10 septembre dernier, dans les locaux de l'AFCAE à Paris, se sont réunis, aux côtés de Patrick Brouiller, président, des administrateurs en charge de cette question (Cyril Désiré et Régis Faure) et de Renaud Laville, délégué général, les représentants de neuf associations régionales adhérentes à l'AFCAE : l'ACPA, l'ACREAMP, l'ACRIRA, CINÉMAS DU SUD, CIB, DE LA SUITE DANS LES IMAGES, LES ÉCRANS, le GRAC, GRAINES D'IMAGES.
Quatre sujets ont été principalement discutés : l'ADRC, le coût de l'équipement numérique, la chronologie des médias et les nouvelles offres d'avant-programmes numériques.

ADRC
La réunion a débuté par un tour de table de partage d'expériences sur les difficultés d'accès aux films. Il a alors largement été question du rôle fondamental de l'ADRC dans l'accès aux films pour la petite et moyenne exploitation. Les associations présentes ont pointé les dérives des distributeurs et leur tendance à se reposer sur l'ADRC en n'assurant plus eux-mêmes les circulations de copies sur un nombre grandissant de territoires. Il a été souligné que tant que le système continue de fonctionner et de permettre l'accès aux films, un grand nombre d'exploitants concernés ne se mobilisent pas sur les dérives existantes, fortement accentuées dans l'univers numérique. Cela s'explique aussi par une méconnaissance très répandue des rôles et du fonctionnement de l'ADRC. Plusieurs associations témoignent qu'à tous les échelons du circuit et dans les collectivités territoriales, beaucoup de gens ne connaissent pas, ou mal, l'ADRC. De nombreux exploitants ne savent pas quand ils ont des copies de distributeurs ou de l'ADRC. Face à ce constat, il est proposé de rédiger une note synthétique sur le fonctionnement de l'Agence et de la transmettre aux adhérents. Les associations présentes insistent sur l'importance de la mutualisation des informations, que ce soit à l'échelle nationale, via l'AFCAE, ou au niveau local par le biais des associations qui doivent assurer le relais sur le terrain.

Équipement numérique
Il a été rappelé que, lors du passage du 35mm au numérique, 60 millions d'euros d'économies ont été réalisés dans les secteurs de la production et de la distribution. Beaucoup de distributeurs ont d'ailleurs profité de ces économies pour investir dans la promotion et pour distribuer leurs films plus largement dans les circuits, alors que, globalement, les coûts ont augmenté pour les salles, surtout pour celles de la petite exploitation qui, à la différence des salles de circuit, n'ont pas pu bénéficier d'économies d'échelle permises par le numérique et n'ont pas procédé à des réductions de personnel. Pour les salles Art et Essai, la numérisation est aujourd'hui achevée, mais il existe encore un manque de recul pour évaluer ce que cela aura coûté globalement. Les adhérents de la GRAC (Rhône-Alpes) ont calculé, en moyenne, une augmentation des dépenses de 4 000 € à 6 000 € par an pour un mono écran. Il est proposé d'établir un questionnaire pour tous les adhérents afin d'éditer une étude sur le coût réel de l'équipement numérique pour les salles, hors amortissement. La question de savoir qui s'occupera du traitement des données récoltées et du travail d'analyse et d'édition reste à régler.

Chronologie des médias
Il est rappelé l'inquiétude principale résultant des propositions récentes du CNC dans le cadre de l'aménagement de la chronologie des médias : un système dérogatoire pour avancer la fenêtre de la VàD/DVD, appliqué aux films ayant réalisé moins de 20 000 entrées cumulées sur les 4 premières semaines d'exploitation et moins de 1 000 sur la 4ème semaine. L'assemblée insiste sur la nécessité de faire des propositions, d'anticiper, de s'organiser et de ne pas seulement s'opposer. Il faut prendre garde dans ce combat à ne pas donner l'impression d'une résistance motivée seulement par des idées corporatistes.

Avant-programmes numériques
L'ACPA a présenté son nouveau dispositif d'avant-programmes : CLAP (www.avant-programmes.fr). Ce dispositif, mis en place dans une cinquantaine de cinémas en Aquitaine, diffuse des courts métrages d'animation, de fiction et documentaires, ou encore des images d'archives et des clips. Les exploitants payent un abonnement et ont accès aux programmes sur un serveur ftp. De la suite dans les images a également présenté le dispositif d'avant-programmes du Nord-Pas-de-Calais : FLUX (www.flux-npdc.com). Le catalogue comprend une quarantaine de courts métrages, des programmes promotionnels, cartons numériques et compléments de programmes thématiques autour des films. L'inscription au catalogue est gratuite. L' AFCAE a également présenté ses avant-programmes de patrimoine. Ce dispositif a été mis en place à la rentrée et concerne quatre films : *La Chienne* de Jean Renoir (sortie le 17 septembre), *Seuls sont les indomptés* de David Miller (sortie le 15 octobre), *Monsieur Klein* de Joseph Losey (sortie le 26 novembre), *L'Armée des ombres* de Jean-Pierre Melville (sortie en fin d'année 2014). Ces avant-programmes d'environ 6 min, réalisés avec des images d'archives, replacent le film dans son contexte de création et de production. Ils sont téléchargeables sur la plateforme Cinégo.
L'assemblée affirme que c'est l'avenir des salles de développer des programmes « éditorialisés ». L'AFCAE doit suivre et relayer ces projets. C'est aussi un moyen d'attirer d'autres publics. Si l'on fait le bilan après deux ans depuis le passage au numérique, on constate que les pratiques restent les mêmes qu'avec le 35 mm. C'est seulement maintenant que l'on commence à voir des initiatives qui exploitent les possibilités offertes par le numérique. Est évoquée l'idée de recenser, centraliser et diffuser les initiatives locales d'avant-programmes. Les modalités seront à rediscuter.

CHRONOLOGIE DES MÉDIAS – PROPOSITIONS DU BLIC, DU BLOC ET DE L'UPF

Suite à la réunion organisée en septembre par le CNC (relayée dans le *Courrier* du mois dernier, CAE n°232, octobre 2014), la réforme de la chronologie des médias continue à alimenter les débats.
Dans une lettre adressée à Fleur Pellerin, datée du 17 octobre, le BLIC, le BLOC et l'UPF, défendent deux propositions concernant les fenêtres télévisuelles et de VàD.
Premièrement ils souhaitent le dégel total des droits de la VàD à l'acte pendant les fenêtres de diffusion télévisuelles. Actuellement, ce gel consiste à ce que les films, disponibles sur plateformes de VàD quatre mois après la sortie en salles, disparaissent quelques semaines avant l'ouverture de la fenêtre de Canal+ (dix mois après la sortie en salles), pour n'être à nouveau disponibles qu'à la fermeture de cette fenêtre d'exclusivité. En second lieu, ces organisations sont favorables à l'instauration de fenêtres glissantes. Ils souhaitent qu'un long métrage qui ne serait pas exploité dans une fenêtre d'exclusivité puisse directement être diffusé sur une chaîne de télévision bénéficiant de la fenêtre qui suit. Dans cette seconde proposition, Canal + est aussi directement visé. Actuellement, les films n'étant pas diffusés sur Canal + doivent tout de même attendre la fin de la fenêtre d'exclusivité dont bénéficie la chaîne cryptée pour accéder aux supports de diffusion qui suivent. Notons que cette proposition a également été défendue par l'ARP aux Rencontres de Dijon.
Certes, ces questions ne concernent pas directement les exploitants de salles, mais elles montrent que toutes les branches du secteur sont mobilisées sur le sujet. Le réseau Art et Essai doit, lui aussi, travailler sur ces questions et prendre la mesure de ce qui se joue ici dans le devenir des films, leur financement et leur diffusion. Comme les associations régionales s'en sont fait l'écho lors de la réunion du 10 septembre, les nouveaux usages numériques et l'éditorialisation des salles grâce à de nouveaux contenus sont une voie pour le devenir des salles Art et Essai qui, plus que jamais, doivent se positionner du côté de la diversité culturelle, de l'ancrage sur les territoires et du lien culturel et social entretenu avec les publics.
Suite à la réunion du mois de septembre, le CNC avait de nouveau convoqué les organisations professionnelles et les acteurs économiques concernés le 6 novembre, pour faire le point sur les évolutions possibles et présenter sa position. On notera que, contrairement à la position qu'avait clairement adoptée l'AFCAE et l'ensemble du mouvement Art et Essai, le CNC a confirmé à cette occasion sa volonté d'introduire une dérogation automatique à 3 mois pour les films ayant réalisé moins de 20 000 entrées cumulées à l'issue de sa quatrième semaine d'exploitation en salles et moins de 1 000 entrées au cours de cette quatrième semaine. Par ailleurs, le CNC a également affirmé sa volonté de ne pas soumettre les courts métrages à la chronologie des médias, ce qui, de fait, est aujourd'hui déjà le cas.

DÉFENSE DES CRÉDITS D'IMPÔT

Le CNC a publié trois études, réalisées par les cabinets Ernest et Young et Hamac conseils, sur la mise en place depuis 2004 des différents crédits d'impôt du secteur (crédits d'impôt cinéma, audiovisuel, international et jeu vidéo) : « Comment fonctionnent les crédits d'impôt ? », « Évaluation des dispositifs de crédit d'impôt » et une « Étude comparative des crédits d'impôt en Europe et au Canada ». Ces rapports interviennent dans un contexte où ce mode de financement est menacé, pointé du doigt par certains acteurs politiques comme une « niche fiscale » à réformer, voire à supprimer. Les conclusions de ces études sont catégoriques et reflètent l'unanimité des professionnels du cinéma : **les crédits d'impôt ne coûtent rien au contribuable et apportent de l'activité économique sur le territoire national.** En effet, l'objectif de la création de ces dispositifs est double : inciter les opérateurs du secteur à accroître leurs investissements dans les œuvres réalisées et faire en sorte que ces investissements soient localisés en France. Ces études dressent une présentation détaillée des dispositifs et de leurs évolutions depuis leur création. Elles évaluent leurs effets sur la localisation des dépenses, la dynamique industrielle et l'impact sur l'emploi. Plus précisément, elles apprécient les retombées économiques directes et indirectes, ainsi que fiscales, induites par ces dispositifs. À titre d'exemple, pour ce qui concerne le crédit d'impôt international, en 2013, l'État a accordé 15,6 M€ de réduction de taxes ou de versement de fonds pour des films étrangers tournés en France. Selon l'étude, ces 14 films ont générés 110 M€ de dépenses sur place, en location de matériel, paiement des techniciens et hébergements. À leur tour, ces activités ont rapporté 41 M€ de taxes à l'État. En l'occurrence, 1€ de crédit d'impôt induit 7€ de dépenses en France et 2,70€ de recettes fiscales. Pour les films français tournés sur le territoire national, le crédit d'impôt s'est élevé à 42 M€ en 2013, générant une activité économique qui a rapporté 129 M€ de recettes fiscales. Le crédit d'impôt a également permis d'endiguer la délocalisation des tournages vers des pays à plus faibles coûts de la main d'œuvre. En 2003, 65% des jours de tournage des films français se déroulaient en France contre 75% en 2013. Quant aux comparaisons avec les systèmes d'autres pays, l'étude établit qu'en France le crédit d'impôt ne représente en moyenne que 7,9% du coût de production des films d'initiative française, alors qu'il s'élève de 11 ou 12%, en Irlande et en Allemagne, à 18,9% en Belgique et représente jusqu'à 27% au Canada.
Certaines organisations professionnelles, dont la FICAM, demandent aujourd'hui de passer le crédit d'impôt de 20% à 30% du montant total des dépenses éligibles et d'élargir les critères d'éligibilité des films pouvant en bénéficier en baissant le plancher minimum du budget et en augmentant le plafond des montants.

ASSISES DU CINÉMA

Le CNC avait convoqué l'ensemble des organisations de la filière pour présenter le 6 novembre ses arbitrages et les premières mesures adoptées dans le cadre des discussions des Assises menées à la suite notamment du rapport de René Bonnell.
Aucune des premières mesures annoncées, qui doivent encore faire l'objet d'ajustements en fonction des réactions des professionnels, ne concerne pour l'instant le secteur de l'exploitation.
Un calendrier a néanmoins été fixé afin de parvenir à des propositions concernant les salles d'ici la fin de l'année.

LE JOUR LE PLUS COURT

les 19, 20 et 21 décembre.

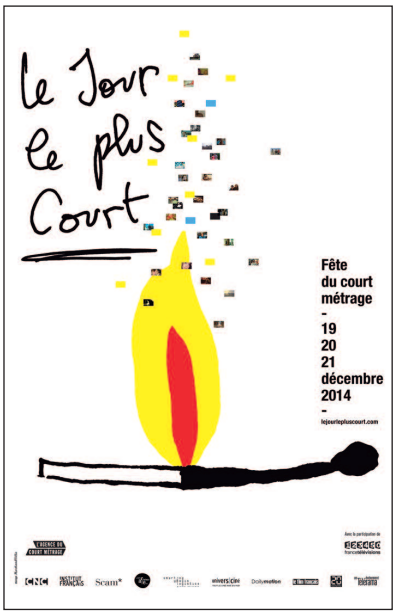

Le Jour le plus Court, initié en 2011 par le CNC, fête le court métrage dans différents lieux à travers toute la France, avec de nombreux partenaires, dont l'AFCAE.

Pour cette année 2014, l'Agence du court métrage, qui organise désormais cet événement, a choisi de mieux l'éditorialiser par rapport aux éditions précédentes. Cette édition posera ainsi la question : « **C'est quand la paix ?** », de manière grave ou plus légère. Les films sélectionnés évoquent la guerre, les révoltes, les sacrifices et les conflits intérieurs, la capacité destructrice de l'homme et son désir de vivre ensemble. Le dispositif comprend un choix de films à destination des plus jeunes et une offre spécifique de programmes scolaires, accompagnés de livrets pédagogiques. La fémis, le GREC (Groupement de recherche et d'essais cinématographiques), Light Cone, association de promotion du cinéma expérimental, Lobster Films et sa collection de films rares et anciens, ont accepté d'apporter leur contribution et de concocter leurs propres programmes autour de cette thématique de la guerre et la paix. Le réseau Short Circuit, qui regroupe des organisations européennes de défense du court métrage, apporte une dimension européenne à cette proposition.
Les inscriptions sur **lejourlepluscourt.com** sont prolongées jusqu'au **20 novembre** pour les salles qui souhaitent participer. Pour organiser leurs séances, le choix est donné entre plus de 100 films, des programmes clés en main, pour tous les publics et pour tous les âges.
Une communication a été faite sur le site internet de l'AFCAE et par l'envoi d'une information en régions pour inciter les salles Art et Essai à s'inscrire dans cet événement.

ww.lejourlepluscourt.com

LIVRES

Dictionnaire du cinéma italien, ses créateurs de 1943 à nos jours

Collectif, sous la direction de Mathias Sabourdin, Éditions Nouveau Monde, 2014, 36 €.

Au regard de l'importance du cinéma italien, les ouvrages en français qui lui sont consacrés ne sont pas si nombreux. Ce *Dictionnaire du cinéma italien* vient combler un manque en nous offrant un panorama assez exhaustif des créateurs. Entre réalisme et baroque, marxisme et catholicisme, films engagés et série B, le cinéma italien se distingue par son architecture complexe faite d'écoles, de genres et de sous-genres, superposant des modes de production et des esthétiques a priori inconciliables.

À la lumière d'une relecture contemporaine des clivages et des courants qui l'ont traversé, cet ouvrage revient sur soixante-dix ans de création cinématographique en Italie, de la naissance du néoréalisme à nos jours, des *Amants diaboliques* de Luchino Visconti à *Vincere* de Marco Bellocchio, sans négliger l'apport des rêveries macabres de Dario Argento ou celui des documentaires siciliens de Vittorio De Seta.

Premier livre français rassemblant autant d'éléments sur ces protagonistes majeurs et leurs filmographies, il s'adresse à tous les spectateurs désireux de replacer une œuvre dans son contexte, de retrouver un lien, une opinion sur un film qu'ils connaissent ou souhaiteraient découvrir. Plus qu'un dictionnaire, il se veut un outil précieux pour démêler les fils de la mémoire cinématographique. Un ouvrage de référence, tant par sa rigueur encyclopédique que par son approche originale de somme cinéphilique à la subjectivité affirmée.

La Critique de cinéma à l'épreuve d'Internet

Collectif, sous la direction de Gilles Lyon-Caen, Éditions l'Entretemps, à paraître fin 2014, 15,50 €.

Cet ouvrage met en lumière les limites de la critique aujourd'hui. La profusion des critiques de cinéma sur Internet ne conduirait-elle pas à une crise de la critique et un dynamitage de la critique traditionnelle ? Son pouvoir est-il amoindri ou au contraire renforcé ? Quel est, finalement, le but du critique ? Assumer un ton et inscrire son engagement ? Se faire arbitre du goût ? Provoquer ? Analyser ? Prescrire et influencer ? C'est à toutes ces questions que l'ensemble des intervenants, critiques, journalistes, écrivains ou scénaristes – Antoine de Baecque, François Bégaudeau, Jérôme Dittmar, Fabien Alloin, Simon Lefebvre et Sidy Sakho – s'efforcent de répondre pour nous permettre de saisir les problématiques tissées sur la toile.

20ÈMES RENCONTRES CULTURE & CINÉMA

au cinéma Casino à Vence (06), du 15 au 28 novembre.

Depuis bientôt trente ans, l'association Culture et Cinéma s'est donné pour but de promouvoir et défendre des films de qualité, parfois réputés peu accessibles, et de réunir les cinéphiles, particulièrement ceux du pays vençois, autour d'une même passion. Les premières rencontres cinématographiques furent organisées en 1992. Ce premier rendez-vous, sous-titré « Art et Cinéma », avait pris naissance quelques mois auparavant avec la projection de deux films consacrés à l'art, *La Belle Noiseuse* de Jacques Rivette et *Van Gogh* de Maurice Pialat. Jean-Claude Carrière en fut le prestigieux parrain et son soutien a largement contribué à faire décoller l'événement.
Xavier Blom sera l'un des invités de cette 20ème édition des Rencontres de Vence. En tant que **responsable du Groupe Actions Promotion** de l'AFCAE, il s'exprimera, lors d'un forum, sur les actions du Groupe et, de façon plus générale, sur le travail des salles Art et Essai sur les films de la diversité. Il fera part de son expérience d'exploitant et du combat que mènent les salles Art et Essai indépendantes pour préserver le pluralisme dans l'exploitation.
Par ailleurs, il présentera un film de son choix : *Snow Therapy* de Ruben Östlund (sortie le 28 janvier 2015). Ce film fut également choisi pour être projeté lors de la soirée annuelle du Collège de recommandation Art et Essai, le 5 novembre dernier, au cinéma Les Sept Parnassiens à Paris.

www.culture-cinema.com

RENCONTRES DE L'ARP À DIJON – DÉBAT SUR L'EXPLOITATION

À l'occasion de la 24ème édition des Rencontres de l'ARP, qui se déroulaient du 16 au 18 octobre à Dijon, s'est tenu un débat sur l'exploitation intitulé : « Exploitation des films en salles : comment retrouver les meilleurs conditions de distribution des œuvres ? »
Animée par Daniel Goudineau (directeur général de France 3 Cinéma), la table ronde rassemblait : Olivier Grandjean (directeur de la programmation de Pathé/Gaumont), Jean Labadie (Le Pacte), Stéphane Libs (gérant et programmateur des Cinémas Star à Strasbourg, vice-président du SCARE et administrateur de l'AFCAE), Etienne Ollagnier (Jour2Fête, et co-président du SDI) et Richard Patry (président de la FNCF). Le débat s'est concentré autour de trois points :

Conditions d'exposition des films et pratiques de programmation
Ce point a conduit à aborder des sujets que les lecteurs du *Courrier de l'Art et Essai* connaissent bien : la durée de vie raccourcie des films et la responsabilité collective de tous les acteurs de la diffusion ; les difficultés d'accès aux salles et, inversement, les difficultés d'accès aux films pour certaines salles, notamment concernant les films recommandés, qu'on les qualifie de « porteurs » ou d'« attendus ». Il est ressorti des échanges, parfois vifs, un consensus général sur l'engorgement des salles du fait de la multiplication des films, mais aussi des stratégies désormais adoptées par les distributeurs (de leur plein gré ou non) pour les films jugés comme ayant du potentiel… Surexposition dans les grandes villes, dilution des entrées, raccourcissement de la durée de vie des films dans les salles, difficultés de diffusion de ces films sur les autres parties du territoire, etc. Face à ce constat, Etienne Ollagnier a notamment souligné qu'il lui semblait de plus en plus pertinent de repenser l'exploitation d'un certain nombre de films sur la durée, quitte à demander moins de séances en sortie nationale, afin de laisser le temps aux films d'exister. Et ce, y compris dans des cinémas implantés dans les grandes villes.
Cette première partie du débat a été également l'occasion de revenir sur l'éternel débat quant à la recommandation des films et au classement des salles, démontrant une fois encore que de nombreuses personnes – qui interviennent néanmoins sur le sujet – méconnaissent le fonctionnement du système…

Bandes annonces payantes
Ce second point a permis de prolonger le débat parfois houleux qui s'est déjà tenu lors des réunions des Assises. Les distributeurs présents, afin d'expliquer l'augmentation de leurs coûts de promotion dans les salles des circuits, ont rappelé qu'il s'agissait d'une « obligation », à la fois pour exister sur le marché et, parfois même, pour respecter leurs accords avec les ayants droit des films. Olivier Grandjean a défendu la position des cinémas Gaumont-Pathé. Il a souligné que ce circuit diffusait aussi des bandes annonces gratuites, aux côtés de celles payantes ; que le choix des bandes annonces gratuites relevait de sa responsabilité de programmateur et de la ligne éditoriale adoptée dans chacun des cinémas du groupe. Richard Patry a appelé les distributeurs à cesser de payer la diffusion de leurs bandes annonces pour régler ce problème, qui ne concerne pas 90% des salles. Stéphane Libs a rebondi en estimant que les salles indépendantes Art et Essai seraient très heureuses si les distributeurs consacraient une partie des ressources employées pour payer les bandes annonces pour mieux promouvoir les films en dehors de la région parisienne, dans ces cinémas qui permettent aux films d'exister sur l'ensemble du territoire.

Chronologie des médias
Ce dernier point fut le moyen de reprendre le débat en cours au CNC pour réformer le dispositif de la chronologie des médias (cf. article p. 9). Michel Hazanavicius est notamment intervenu, au nom de l'ARP, pour expliquer la motivation de cette organisation de s'inscrire dans les expérimentations actuelles – que nous avons déjà évoquées à de nombreuses reprises dans les colonnes du *Courrier de l'Art et Essai*. Richard Patry lui a répondu, avec un certain humour, qu'une sortie en avant-première gratuite sur internet de son prochain film (*The Search*) serait – à n'en pas douter – le meilleur moyen pour que celui-ci soit piraté dans les meilleurs délais… Il a également indiqué que, si les nouveaux supports numériques pouvaient constituer un excellent moyen pour promouvoir les films de plein de manières différentes, il n'était pas nécessaire, pour cela, de diffuser le film lui-même… Le président de la FNCF a insisté en affirmant que l'exploitation n'avait pas une position dogmatique sur le sujet et était prête à en discuter.

Globalement, les représentants de l'AFCAE qui étaient dans la salle ont regretté que le débat n'ait pas, une fois de plus, permis de parler de la concentration, si ce n'est de manière détournée.

LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

3 071 projections en France et dans 36 pays,
durant le mois de novembre.

L'association « Images en Bibliothèques » propose, pour cette 15ème édition, un programme de 1 500 films. Cette année encore, médiathèques, cinémas, associations, universités, instituts français et autres lieux culturels, sociaux et éducatifs se mobiliseront pour mettre en lumière la richesse du cinéma documentaire. Les spectateurs pourront découvrir une diversité d'œuvres, récentes et de patrimoine.

www.moisdudoc.com

SOL' EN FILMS

dans 22 salles du réseau GRAC en Rhône-Alpes,
du 25 novembre au 2 décembre.

Dans le cadre de la Semaine de la Solidarité Internationale et en partenariat avec le réseau Silyon, le réseau des salles du GRAC propose 14 films traitant de l'agriculture durable et familiale. *Steak (r)évolution* de Franck Ribière ouvrira la programmation qui se poursuivra, notamment, avec *Le Sel de la terre* de Wim Wenders et Juliano Ribeiro Salgado et *Still the Water* de Naomi Kawase.

www.grac.asso.fr / www.cadr.fr

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'HISTOIRE

au Jean Eustache à Pessac (33), du 17 au 24 novembre.

Le thème de cette 24ème édition est « L'Allemagne », choix que les organisateurs motivent ainsi : « Il est d'usage, au Festival, de choisir un thème qui fasse écho à l'actualité. C'est encore le cas pour cette année, avec le Centenaire du déclenchement de la Première Guerre mondiale et le 25ème anniversaire de la chute du Mur de Berlin. On ajoutera que, dans une perspective économique, industrielle et européenne, l'Allemagne est une référence omniprésente dans notre quotidien. Mais ce qui justifie surtout le choix de ce thème est que l'Allemagne est au centre de l'Histoire, en particulier de celle du XXe siècle. » En préambule, seront projetés quelques épisodes de la saga historique *Heimat* qui fut un immense succès à la télévision allemande. Le réalisateur Edgar Reitz sera présent au Festival les 17 et 18 novembre.

www.cinema-histoire-pessac.com

CRITIQUES EN SEINE-SAINT-DENIS

à Romainville, Tremblay-en-France, Saint-Denis (93)
et sur Internet le 23 novembre.

9-3 Cinés Connectés invite cinq critiques de cinéma à un débat autour de trois films inédits : *Retour à Ithaque* de Laurent Cantet, *Timbuktu* d'Abderrahmane Sissako et *Les Merveilles* d'Alice Rohrwacher.
Cette tribune se tiendra au cinéma Le Trianon à Romainville et sera retransmise en direct au cinéma Jacques Tati à Tremblay-en-France et à L'Écran à Saint-Denis, ainsi que sur internet : **new.livestream.com/93cinesconnectes**.
Le public des trois salles aura la possibilité d'intervenir et de questionner les critiques. À l'issue du débat, chaque salle votera pour désigner le film que cet échange lui aura donné envie de découvrir. Puis les projections seront suivies d'une rencontre avec un critique dans chaque salle.

Facebook : 93cinésconnectés / Twitter : #93cinesconnectes

RENDEZ-VOUS DU CINÉMA EN RÉGION CENTRE

au cnéma Lumière à Vierzon (18), du 21 au 23 novembre.

Au programme de cette 5ème édition : une douzaine de films Art et Essai en avant-première et des rencontres avec des équipes de films et des distributeurs. Thierry Méranger, membre du comité de rédaction des *Cahiers du Cinéma*, sera présent durant ces trois jours. Un jury de lycéens est également invité à participer à l'ensemble de la manifestation. De plus, l'Association des Cinéma du Centre organise des ateliers de réflexion et de pratique sur des thèmes variés : l'accessibilité des salles aux publics handicapés, comment faire venir les adolescents dans les petites et moyennes salles, les évolutions techniques des matériels de projection dans les 5-10 prochaines années.

FESTIVAL NATIONAL DU FILM D'ANIMATION

à Bruz et dans la métropole rennaise (35), du 8 au 14 décembre.

© Amélie Harrault et Damien Pelletier

Ce festival est organisé depuis 31 ans par l'Association Française du Cinéma d'Animation (AFCA). Depuis quatre ans il a pris ancrage dans la ville de Bruz et rayonne sur la métropole rennaise dans plus d'une vingtaine de communes. Au programme, notamment : des films en compétition ; deux invités d'honneur, Catherine Buffat et Jean-Luc Greco, fondateur de la société de production Les Films à carreaux ; un coup de projecteur sur le Québec ; un cycle autour de la musique et du son dans le cinéma d'animation ; une table ronde sur : « Le merchandising non marchand : accompagner un programme jeune public après sa sortie ; le lien producteur-distributeur ».

www.festival-film-animation.fr / www.afca.asso.fr

AUGENBLICK – FESTIVAL DU CINÉMA EN LANGUE ALLEMANDE EN ALSACE

en Alsace, du 12 au 29 novembre.

Ce festival, créé par l'association Alsace Cinéma, implique les 31 cinémas membres de l'association. Au total plus de 30 films seront proposés au tarif unique de 4,50 € dans les cinémas alsaciens de proximité. De nombreux événements sont organisés : un ciné-concert (*Contes et légendes* de Lotte Reiniger, 1930-45), un *blind test* spécial cinéma germanophone, un hommage au Western-Choucroute, des films inédits, des rencontres avec les réalisateurs. À l'occasion de la célébration des dix ans du festival, différentes structures alsaciennes organisent une rétrospective complète de l'œuvre du cinéaste Werner Herzog (plus d'informations sur **www.werner-herzog.unistra.fr**).

www.festival-augenblick.fr / www.alsace-cinemas.org

LE SOMMET DES ARCS – RENCONTRE PROFESSIONNELLE DISTRIBUTEURS-EXPLOITANTS

aux Arcs (73), du 16 au 20 décembre.

Les Journées DIRE s'agrandissent et deviennent Le Sommet des Arcs. Ces rencontres réunissent désormais l'ensemble des distributeurs indépendants et les acteurs du métier autour des enjeux de l'exposition des films européens en France et de l'innovation dans le secteur. Au programme : 12 films français et européens et autant de line-up 2015, 3 ateliers sur des services innovants et des débats, sans oublier le traditionnel slalom et d'autres surprises. Les inscriptions sont ouvertes à tous les professionnels du cinéma jusqu'au 30 novembre.

www.lesarcs-filmfest.com/evenements-pro/Sommet-Arcs.html

Maquette et mise en page : Proverbe 02 33 73 57 17 – Impression : Typoform 01 60 11 03 33